

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Le-collectif-Rased-demande-une-audience-au-ministre>



École & société

Le collectif Rased demande une audience au ministre

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le collectif Rased demande une audience au ministre

Alors que les conséquences de la crise sanitaire sur le bien-être et les apprentissages des élèves sont visibles et nécessitent une réponse de l'institution, les RASED continuent à perdre des postes.

Le SE-Unsa se mobilise au sein du Collectif Rased pour rencontrer le ministre et lui faire part des inquiétudes et des revendications des personnels.



Monsieur le Ministre,

Depuis plus de 10 ans, le collectif RASED défend les principes de la réussite pour toutes et tous. Les dispositifs RASED sont à la croisée des chemins de l'école inclusive. Les enseignants spécialisés et les psychologues peuvent, grâce à leurs compétences dans les domaines du développement de l'enfant et de la pédagogie, allier à leurs compétences professionnelles spécifiques, accompagner tous les élèves fragilisés et leur permettre de trouver une place et un accompagnement au sein de l'école inclusive. L'efficacité de leur travail auprès des élèves qu'ils servent, leurs actions auprès des équipes pédagogiques, ainsi que les liens qu'ils tissent avec les familles et les partenaires sont reconnus sur le terrain.

Or les enseignants spécialisés dans l'aide à dominante pédagogique ou à dominante relationnelle ainsi que les psychologues de l'Éducation Nationale se trouvent en difficulté dans la mise œuvre de leurs missions, telle qu'elles sont définies dans les instructions officielles. Les adhérents des associations professionnelles comme les organisations syndicales font état de missions déformées voir empêchées.

Nous exprimons le souhait de pouvoir échanger avec vous les sujets suivants qui expriment les inquiétudes et les interrogations vécues par les personnels dans le quotidien de leurs actions :

Le traitement de la difficulté scolaire depuis le début de la crise sanitaire ;

L'état actuel des postes RASED ;

La place attribuée aux spécialités des personnels des RASED dans l'école inclusive ;

La différenciation et le contenu des spécialités des enseignants ADF et ADR dans la formation CAPPEI ;

Le fonctionnement des pôles ressources de circonscription ;

Les missions et l'organisation des équipes mobiles d'appui

Sur ce dernier point, nous aimerions préciser avec vous également le rôle des équipes mobiles des établissements spécialisés et la cohérence des interventions multiples et diverses du sanitaire dans le cadre de l'aide apportée aux élèves dits « à besoins éducatifs particuliers ».

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le collectif national RASED